

Un jour, le soleil s'est couché et il ne s'est pas relevé... C'était le 1^{er} septembre d'il y a trois siècles : et pourtant, comme il l'avait promis, sa mort physique marque aussi sa « sur-vie » politique, au-delà de son temps et pour la mémoire des siècles, par la reconnaissance que **l'Etat est maître du pays, par son administration et son autorité, mais aussi à travers ses monuments**

, autant Versailles que ce que Napoléon qualifiera des « masses de granit », c'est-à-dire les grands principes qui fondent l'Etat moderne et son fonctionnement. Louis XIV, d'une phrase célèbre prononcée sur son lit de souffrance et de mort, déclare : «

Messieurs, je m'en vais, mais l'Etat demeurera toujours

», sorte d'explication de texte à la formule rituelle de la Monarchie française «

Le roi est mort, vive le roi

», qui, après le dernier soupir du monarque, fut prononcée comme une évidence « absolue » au balcon du palais royal.

Dans **La Croix** (samedi 29-dimanche 30 août 2015), Frédéric Mounier écrit joliment que « **Louis XIV fait naître la France**

» pour expliquer qu'il met en place les structures d'un Etat qui, d'une manière ou d'une autre, sera renforcé au fil des règnes et des circonvolutions de l'histoire, sans doute bien au-delà et pas forcément dans le même esprit (au contraire de ce qu'affirme Tocqueville) que celui de son incarnation la plus emblématique, celle-là même qui fit déclarer au roi-soleil, post-mortem et « fausement », «

l'Etat c'est moi

» ! Mais il est des faux, et celui-ci est de Voltaire dans son «

siècle de Louis XIV

», qui révèlent mieux la vérité que cette dernière elle-même quand elle n'ose se mirer dans les glaces de son palais ou se parer de grands mots, atours parfois vains du prestige : humilité royale, sans doute, peu compréhensible en nos temps d'égolâtrie républicaine... Evidemment que c'était lui, l'Etat, et il a passé son temps et usé ses énergies à le faire comprendre à tous ceux, féodaux du service d'eux-mêmes, qui oubliaient qu'ils devaient plus à la France qu'elle ne

Écrit par Jean-Philippe
Lundi, 31 Août 2015 21:55

leur devait. Mais Louis XIV n'était « que » l'Etat et son Etat n'était pas encore ce Moloch ou ce Minotaure qu'il devint avec la Révolution et l'Empire, et que Bertrand de Jouvenel a si bien décrit et compris dans son ouvrage «

Du pouvoir

» publié dans les années 1940.



Si l'Etat royal devint plus fort sous et par Louis XIV que jamais il ne l'avait été auparavant, il restait fondateur et non uniformisateur, ce que, à travers sa formule sur la France considérée comme « **un agrégat inconstitué de peuples désunis** », le Mirabeau de 1789 reconnaissait pour mieux s'en plaindre, tout comme le fameux abbé Grégoire qui ne trouvait pas de mots assez durs pour fustiger cette diversité qui, pourtant, fait aussi la réalité de la France. Avec Louis XIV, la Monarchie devenait fédératrice, elle ordonnait autant qu'elle unifiait symboliquement autour du roi, et de la pluralité foisonnante de la France, elle gardait le côté pluriel mais aiguissait l'épée politique :

Etat se musclait, il ne s'engraissait pas vainement

...

I'

Trois siècles après la mort du monarque-Apollon, qu'est devenu cet Etat qui fut sien avant que d'être officiellement « nôtre » par la grâce de la démocratie ? Si le fondateur de la Cinquième République fut, avec quelque raison sans doute, souvent comparé à Louis XIV (en particulier par ses opposants) et caricaturé comme tel par le dessinateur Moisan dans **Le Canard enchaîné** (qui en fit quelques recueils à succès avec André Ribaud), ses successeurs récents n'en ont guère la stature et font penser à cette phrase terrible du général de Gaulle rapportant sa rencontre cordiale mais vaine avec l'ancien président de la République Albert Lebrun, celui de 1940 : « **Au fond, comme chef de l'Etat, deux choses lui avaient manqué : qu'il fût un chef ; qu'il y eût un Etat** ».

Effectivement, entre les mains des perpétuels présidents-candidats, l'Etat semble laisser filer ses fonctions et ses responsabilités régaliennes pour ne plus être qu'un « **Semble-Etat** » selon la formule si expressive de Pierre Boutang...



De Gaulle, vu par Moisan...

C'est quand elle est la plus monarchique que la République a la possibilité d'être grande et efficace, comme une sorte d'hommage du vice à la vertu. Mais la Cinquième République, même en ses plus belles heures gauliennes, n'est pas la Monarchie et elle vire plutôt à la monocratie quand le président en poste ne pense qu'à sa réélection ou à sa postérité personnelle quand c'est à celle de l'Etat et de la France qu'il faudrait penser et pour laquelle il faudrait agir... La comparaison entre le roi-soleil et l'actuel président fait sourire bien de nos contemporains, et ce n'est pas aux dépens du monarque versaillais...